

Description du poste

L'île aux enfants est une crèche associative (Association Familles Rurales) basée au Cheylard. Dans ce cadre, nous recherchons une directrice / un directeur en CDI à 26,25h/semaine.

Garant de la qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents, vos principales missions seront les suivantes :

- Travail auprès des enfants et des parents

Assurer le bien-être de l'enfant en répondant à ses besoins physiques et psychologiques.

Instaurer une relation de confiance avec les familles dans une écoute active, empathique.

- Management de l'équipe éducative

Garantir et contrôler l'application des procédures d'hygiène et de sécurité (registre du personnel, protocole médical, etc.).

Animer, coordonner l'équipe de travail et assurer le développement des compétences individuelles.

- Tâches administratives

Assurer le fonctionnement opérationnel (planification) et la gestion administrative de l'établissement (commandes de matériel, dossiers parents, recrutement...).

Élaborer, gérer l'exécution et le suivi du budget prévisionnel avec l'assistance d'un agent comptable.

Évaluer le projet d'établissement et le mettre en œuvre. Favoriser la participation des familles à la vie de la structure.

- Collaboration avec les partenaires locaux

Assurer le lien avec la CAF, le médecin référent, la communauté de communes, la PMI...

Travailler en réseau avec les partenaires locaux (écoles, collectivités territoriales, médiathèque, réseau des crèches de montagne, AFR, etc.).

Associer le Conseil d'Administration de la crèche aux décisions stratégiques et financières.

Pour l'ensemble de ces missions, vous serez entouré(e) d'une directrice adjointe et d'une assistante de direction.

La double compétence en direction de structure sur les volets éducatifs et gestion est requise. En effet, vous possédez idéalement une expérience de trois ans minimum en direction d'établissement.

Compétences clefs : rigueur, assertivité, écoute, empathie, capacité à conduire des projets et à fédérer une équipe.

Type d'emploi : CDI

Poste placé sous l'autorité du Président de la crèche.

Salaire : à négocier selon profil

Programmation :

- Du Lundi au Vendredi
- Travail en journée et possiblement en début de soirée
- Possibilité d'horaires variables
- Lieu du poste : travail dans les locaux de la crèche. Mobilité géographique au niveau départemental possible ponctuellement.

N'hésitez pas à envoyer votre CV ou vos questions à afrlcheylardcreche@orange.fr

